

# LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

## DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire. Etat Civil.	2
Infos du conseil municipal.	3
Le contournement de PLASSAC. Le comité des fêtes.	5
Bon anniversaire Madame MANARANCHE.	6
Informations diverses. Programme des Manifestations.	7

## Horaires de la Mairie

**Mardi, Jeudi, Vendredi :**  
8 h à 12 h et 14 h à 17 h

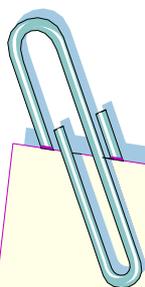
**Mercredi, Samedi :**

8 h à 12 h

Permanence du Maire :

**Mardi, Jeudi, Samedi :**

8 h à 9 h et sur rendez-vous.



### Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent  
17 240 PLASSAC

Tél. / Fax : 05.46.49.84.32.

E-mail : [plassacmairie17@orange.fr](mailto:plassacmairie17@orange.fr)

**Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.**



## Mot du Maire

Le recensement du mois de février nous a confirmé l'augmentation du nombre d'habitants de notre commune de 586 à 631 habitants. Nous pouvons nous réjouir de ce résultat, il nous montre l'intérêt porté aux communes rurales où il y fait bon vivre.

Les premiers mois de l'année sont pour le conseil municipal une période de décision. En effet, il prépare le budget et les projets d'investissements pour l'année. Pour palier au recul des recettes de plus de 7.000 €, ainsi qu'aux dépenses supplémentaires de voirie dues à l'hiver long et froid, nous avons décidé d'augmenter le taux des quatre taxes de 1%. Il est à noter que ces taux n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2005. Cette augmentation doit représenter en moyenne environ 10 € par foyer pour la part communale.

A la demande de la société SITA et de la communauté de commune de Haute Saintonge, il sera mis en place courant 2010, dans le lotissement des Belles Vues, un ramassage collectif des ordures ménagères. Au moment venu, nous communiquerons sur l'organisation de ce ramassage.

Je vous invite à venir nombreux à la fête cantonale qui aura lieu le 06 juin 2010 à Clion. Le thème cette année est l'école. Par la même occasion, je vous invite vivement à participer aux manifestations organisées par nos associations cet été. Les bénévoles donnent de leur temps pour animer la commune et votre soutien, par votre présence et votre aide si vous le souhaitez, sera une juste récompense de leurs efforts.

En ce début de printemps qui, je l'espère, comblera le manque de soleil de cet hiver, nous allons pouvoir reprendre avec plaisir nos activités extérieures. Pensons à éviter les nuisances habituelles dans le respect du bien être de chacun.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal un bel été, de bonnes vacances.

## Etat civil



### Mariage :

Alexandra MOUNERAT et Jérôme HARDY le 19 décembre 2009

### Naissance :

ROMAIN Maëlys le 25 avril 2010



### Décès :

Marc CATHELINAUD le 20 décembre 2009

Marie Hélène BERTHELOT le 8 mars 2010



## Recensement des jeunes de 16 ans

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

## Infos du conseil municipal

 10 FEVRIER 2010 :

### TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux de forage sous la RD 137 ont commencé le 1<sup>er</sup> février et ont duré 3 semaines. L'entreprise Bordet est intervenue pour faire les tranchées et passer les câbles dans le chemin de la messe, la rue de la croix blanche et la rue de la vieille église.

### CONSEIL D'ECOLE

Mr le Maire donne le compte-rendu du conseil d'école qui s'est déroulé à l'école maternelle de Saint Genis le 21 février :

- ✓ Le problème de l'organisation de la semaine de 4 jours a encore été évoqué.
- ✓ La directrice de l'école de Plassac demande une deuxième issue de secours.
- ✓ Avec le bénéfice de la marche nocturne, une troupe du Festival Plein Sud de Cozes donnera une représentation pour tous les élèves du RPI.
- ✓ Une rencontre sportive se déroulera le 22 juin sur le terrain de l'école de Plassac.
- ✓ Chaque école organisera sa fête de fin d'année.

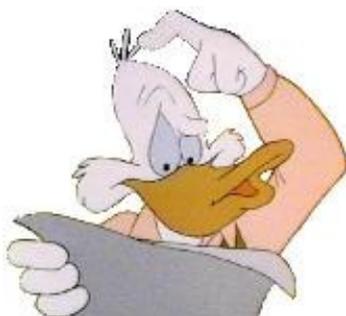
### ENFOUISSEMENT DES RESEAUX VILLAGE DE LA VERRERIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une étude a été commandée en vue de réaliser l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du village de « la Verrerie ». Il indique que cette opération est estimée à 22.747,89 € HT et qu'elle est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Général au titre du Fonds de revitalisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de :

- ✓ Faire réaliser les travaux tels que présentés,
- ✓ Accepter l'estimatif proposé,
- ✓ Solliciter l'aide du Conseil Général au titre du Fonds de revitalisation pour les dépenses de :
 

Réseaux électriques (charges résiduelles)	3956,82 €
Réseaux téléphoniques (Génie civil France Télécom)	14834,24 €
- ✓ Inscrire la dépense au budget.



 5 MARS 2010 :

### BUDGET 2010



Le Conseil Municipal s'est réuni pour examiner en détail et voter le budget 2010. Les orientations avaient été évoquées lors de précédentes réunions. Monsieur le Percepteur était présent.

Le compte administratif 2009 fait apparaître un excédent global de 40 805,83 € reporté sur l'exercice 2010 et voté à l'unanimité.

Monsieur le Percepteur présente le compte de gestion qui est adopté également.

**Fonctionnement :**

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'élèvent à 428.905,00 €.

Les subventions sont reconduites.

Investissement : Les principaux postes sont les suivants :

✓ Acquisition de terrains	38.280,00 €
✓ Agrandissement atelier municipal	6.000,00 €
✓ Travaux bâtiments	874,00 €
✓ Travaux de Voirie	33.401,00 €
✓ Ecole numérique rurale	12.000,00 €
✓ Achat Tracteur	45.000,00 €
✓ Achat Poteaux incendie	9.000,00 €
✓ Matériel divers	4.400,00 €
✓ Protection bacs à ordures ménagères	2.400,00 €

**Le budget d'investissement s'élève donc à 326.806,06 €, celui de fonctionnement à 428.905,00 € soit un budget total de 755.711,06 €.**

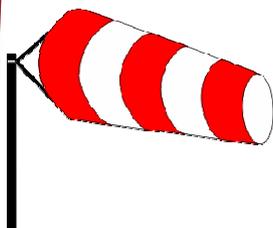
**Taux d'imposition :**

Le Conseil Municipal de décider d'augmenter les taux d'imposition de 1% pour l'année 2010, soit :

✓ Taxe habitation :	8,06 %
✓ Foncier bâti	13,45 %
✓ Foncier non Bâti	37,87 %
✓ Taxe professionnelle	14,46 %

**Amortissement :**

Le conseil municipal décide d'amortir sur 5 ans la participation communale de 25% (2.558,08 €) sur les travaux relatifs à l'aménagement routier sur la RD137 financés par le conseil général.

**REFERENTS TEMPETE**

A la demande d'ERDF, Monsieur le Maire propose de désigner deux référents tempête qui pourront être en lien direct avec la cellule de crise d'ERDF. Messieurs PAVON Daniel et GALERAUD Christian sont désignés pour cette mission.

 **7 AVRIL 2010 :**

**CONTRAT AIDE**

Monsieur le Maire fait le point sur les contrats aidés qui arrivent à échéance et ne sont pas renouvelables :

- ✓ BERAUD Christine le 31/05
- ✓ HEULET Florence le 03/08
- ✓ GIROIRE Marie-Madeleine le 31/08

Mme Carine Ménard, chargée de mission à la Maison de l'emploi, qui instruit les dossiers de contrat unique d'embauche, a été contactée pour trouver des personnes susceptibles de prendre la suite de ces contrats.

Mr Pascal SIMAKINE a signé un nouveau contrat pour une période de 6 mois du 19 Avril au 18 Octobre 2010 avec une durée hebdomadaire de 24 heures.

Monsieur le Maire informe que Patrice LEHAY a commencé sa formation pour passer le permis Poids Lourds à Saintes. Le montant de la formation s'élève à 1.800 € TTC.

### DELEGUE DE L'ADMINISTRATION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr le Préfet a nommé Mr ALLAIN Robert pour succéder à Mr PAILLE Jacques dans le rôle de délégué de l'administration au sien de la commission administrative chargée des opérations de révision des listes électorales.

### SECURITE ECOLE

Au dernier conseil d'école, Mme le Directrice a demandé l'ouverture d'une deuxième issue de secours.

Le Capitaine Millan a été contacté et a confirmé la nécessité de ces travaux. Des devis vont être demandés à trois entreprises.



### FETE CANTONALE

Mme DELAIRE rappelle la fête cantonale du 6 juin prochain avec pour thème l'école et demande des photos de classe anciennes pour décorer le stand. Un objet roulant doit être construit, des propositions sont faites, reste la réalisation.

## Contournement de Plassac



Le projet de contournement des villages de Saint Genis et Plassac semble avancer. Une réunion publique à ce sujet a eu lieu à la salle des fêtes de Plassac le 23 avril 2010 en présence notamment du sénateur Daniel Laurent, vice président du Conseil Régional, de Monsieur Jacky Quesson, conseiller général, de notre Maire Jean-Charles Langlais, et de Monsieur Christophe Dormier, représentant des DDTM.

Lors de cette réunion, où de nombreux Plassacais sont venus, il a été question notamment d'étudier les deux tracés pressentis pour contourner notre village. Nous sommes maintenant certains que le projet ne se fera pas sans consultation locale, ce dont on peut se féliciter, reste donc à se décider sur un tracé et à lancer les travaux...

Il est sûr qu'il faudra bien, un jour, faire en sorte que les centaines de camions et de convois exceptionnels journaliers qui empruntent la RD 137 ne passent plus par le centre ville. Le développement de Plassac en matière d'urbanisme que ce soit pour l'habitat, les loisirs ou d'éventuelles zones artisanales, devra tenir compte de l'option qui sera retenue.

## Le comité des fêtes

Le 18 avril dernier a eu lieu notre traditionnel moto-cross sur le terrain de Gâte-Bourse route de Consac, organisé comme les années passées en collaboration avec l'Amicale Motocycliste de Bougneau. Il a rassemblé cette année, environ 300 pilotes pour le plus grand plaisir des spectateurs qui ont été très nombreux (malgré la poussière !) à venir les applaudir tout au long de la journée. Le comité remercie tous les sponsors, les bénévoles, la municipalité et tous ceux qui de près ou de loin ont aidé à l'organisation de cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous le 10 juillet prochain pour la Sardinade qui aura lieu comme tous les ans sous tivolis à côté de l'atelier communal.

**Le Comité**





## Bon anniversaire, Madame MANARANCHE

Le 28 juin, Madame Manaranche fêtera ses 95 ans !

Elle est la doyenne des Plassacais demeurant au bourg, et nous lui souhaitons d'ores et déjà un très bon anniversaire.

Si vous rencontrez un jour Andrée Manaranche (née Robert) n'hésitez pas à lui demander de vous raconter ses souvenirs du Plassac d'autrefois, elle en a tant à raconter !

Née en 1915, durant la première guerre mondiale elle a connu la guerre de 1939-1945 et ses bombardements sur Royan où elle exerçait comme professeur de français agrégée.

Elle habite encore la maison de sa famille, maison de plus de trois siècles, qui appartenait à son père, officier de l'armée, et avant lui à son grand oncle Monsieur Corsel qui fut maire de Plassac jusqu'en 1926. Elle se souvient qu'à son décès toutes les maisons de Plassac avaient en façade un drapeau en berne. Mais elle se rappelle surtout de la fête de Plassac notamment sa fête foraine et son bal où les habitants mettaient leurs plus beaux costumes et les femmes de magnifiques robes de soirée.

Pour madame Manaranche, ce qui a le plus changé au bourg, ce sont les moyens de locomotion et la rapidité des transports. Il est vrai qu'à son époque on circulait à vélo ou en charrette, rarement en voiture. Paris était à 14 heures de train ! Pour illustrer le temps pris par les transports à cette époque, elle aime raconter cette anecdote : Alors qu'elle rentrait chez elle à Plassac en train, (à cette époque le train circulait le long de la RD 137 de Saintes à Bordeaux). Donc ce jour là, le train était stationné et s'éternisait à la gare de Saint Genis, les voyageurs, impatients, se demandaient bien ce qui se passait, une panne ? Un autre train en sens inverse ? En fait au bout d'une heure d'attente les voyageurs stupéfaits virent le conducteur arriver tranquillement avec le chef de gare et à son bras un panier de salades toutes fraîchement cueillies dans le potager du Chef de gare situé à l'autre bout de la ville... Une idée à ne pas semer dans les esprits des conducteurs de TGV !

Madame Manaranche, comme tous nos anciens, ont bien des souvenirs à raconter, des souvenirs étonnants, cocasses, mais aussi parfois douloureux. Sachons les écouter et en tirer quelques profits. Quoiqu'il en soit, Madame Manaranche, *le p'tit journal* vous souhaite un très bon anniversaire, une excellente santé, et beaucoup de bonheur dans votre village de Plassac.

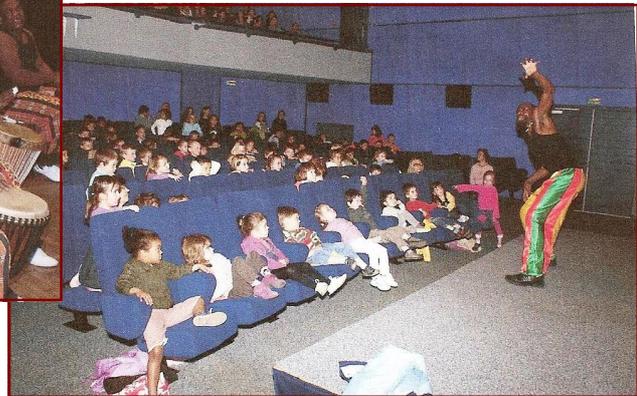
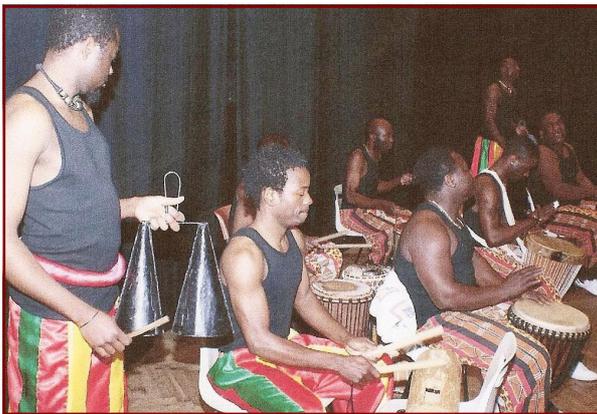


## Informations diverses

☆ La réunion annuelle publique du conseiller général, Monsieur QUESSON aura lieu le vendredi 18 juin 2010 à 18h30 à la petite salle des fêtes de Plassac.

### ☆ ECOLE

Vendredi 7 mai, la troupe africaine BIEMB'ART du Festival Plein Sud de Cozes a donné une représentation à la salle Jeanne d'Arc de Saint Genis devant tous les enfants du RPI Plassac - Saint Genis. Ce spectacle a été financé par la recette de la marche nocturne du 3 octobre 2009 organisé par les trois écoles. Ce fut formidable ! Danses, chansons, contes... les enfants souhaitent les revoir...



## Programme des manifestations

6 juin : Fête cantonale à Clion.

10 juillet : Sardinade.

17 juillet : Sanglier à la broche.

Novembre : Dîner dansant du comité des fêtes



# ERRATUM

## Déclaration des chiens dangereux

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro concernant les papiers nécessaires à l'obtention du permis de détention. Il fallait lire :

☆ Une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire, renouvelée à intervalles réguliers (3, 2 ou 1 an) selon la dangerosité du chien (de 2 à 4)



# CLION

Parc du Presbytère

Dimanche 6 JUIN  
2010

## 3<sup>ÈME</sup> FÊTE DU CANTON

Randonnées VÉLO - VTT

Sortie Nature

Marché aux Produits Locaux

## Défilé d'objets insolites

Les Géants TAGADAGADA

TATAVE



TOUTE LA JOURNÉE  
Buvette, Restauration sur place  
**ENTRÉE GRATUITE**